



CNRS-INSERM

INRIA-IRD-INED

LE POUVOIR D'ACHAT S'EFFONDRE DÉFENDONS NOS SALAIRES

Titulaires ou contractuels de la recherche, chercheurs, ingénieurs ou techniciens, notre pouvoir d'achat a baissé de plus de 16 % entre juillet 2000 et fin septembre 2013.

Cette baisse s'est accélérée depuis 2010 avec le blocage de la revalorisation du point d'indice et l'augmentation chaque année de la cotisation de retraite de 0, 27%. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la valeur du point d'indice n'avait jamais été bloquée trois années de suite. **Le gouvernement annonce même la poursuite de ce blocage en 2014 et 2015 !** De plus, l'augmentation de la cotisation retraite de 0, 27% par an doit se poursuivre jusqu'en 2020 ! À ce prélèvement, lié à la loi de 2010, s'ajoutera un nouveau prélèvement de 0, 3% entre 2014 et 2017, prévu dans le projet de loi de réforme des retraites actuellement examiné au Parlement.

Cette baisse est un peu atténuée pour les titulaires grâce à la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA) que perçoivent ceux qui n'ont pas eu de progression indiciaire depuis au moins 4 ans.

Même si la baisse est moins ressentie par ceux qui ont eu des avancements d'échelon et de grade, il n'en reste pas moins que notre pouvoir d'achat recule à situation égale. Quant aux contractuels, la plupart n'ont aucun déroulement de carrière ou de GIPA, et leur salaire n'est pas revalorisé.

Il en résulte un appauvrissement pour tous. Cela devient encore plus dramatique pour les adjoints techniques et les collègues en début de carrière de techniciens qui ont de graves difficultés pour vivre normalement. Cette paupérisation nous ramène des décennies en arrière.

La réforme de la grille de la catégorie C et du début de la grille de la catégorie B ne compensera pas complètement la baisse du pouvoir d'achat qui est programmé pour 2014 et 2015. Cette réforme, qui sera finalement mise en œuvre le 1^{er} février 2014, ne constitue pas une revalorisation sérieuse des carrières des agents.

Cette dégradation salariale est intolérable, nous devons réagir

DES CARRIÈRES TOUJOURS PLUS DEGRADÉES

Cette baisse du pouvoir d'achat s'accompagne d'une diminution de nombre d'emplois dans la recherche : plus de 1000 emplois, toutes catégories confondues, perdus au CNRS depuis 2010 dont environ 460 en 2013. Les conséquences sont sérieuses pour les recrutements et pour les promotions (concours internes et avancements en CAP), puisque ces dernières sont liées au nombre de postes disponibles. Il est à noter que le nombre d'emplois sur subvention d'Etat perdus en 2013 aurait permis de titulariser tous les contractuels éligibles à la loi Sauvadet ayant eu le CNRS comme seul employeur !

LES POSTES ET LES MOYENS RÉCURRENTS DES LABORATOIRES ENCORE EN BAISSÉ EN 2014

La Direction du CNRS a annoncé pour 2014 une nouvelle dégradation de l'emploi. Elle prévoit, par rapport au budget initial de 2013, la suppression de plus de 150 postes de titulaires (décès, démissions, détachements) et de 740 emplois de contractuels sur la subvention d'Etat qui servent notamment pour les remplacements et les travaux saisonniers.

Non seulement le nombre de postes dans les organismes de recherche va baisser, **mais les moyens CNRS pour les laboratoires sont également annoncés en baisse pour 2014**. Gare à ceux qui n'obtiendront pas de contrats auprès de l'ANR (dont le budget est également en diminution, sans aucun transfert aux organismes) ou d'autres financeurs extérieurs. De plus, la loi Fioraso en créant une mission de transfert pour les chercheurs et les laboratoires renforce le détournement des moyens de la recherche fondamentale vers un service aux entreprises. L'Etat devient un sous-traitant des entreprises.

LES MOYENS EXISTENT

Cependant, les moyens existent pour répondre aux besoins des agents (retraites, salaires, carrières) et des laboratoires (recrutements, crédits récurrents). Mais le gouvernement a choisi de les mettre ailleurs. Globalement, le patronat bénéficie de plus de 200 milliards d'euros d'aides chaque année sous diverses formes. Le gouvernement, via le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) attribue 20 milliards d'aides fiscales supplémentaires au patronat à partir de cette année. Et que dire du scandale du Crédit Impôt Recherche (CIR), qui atteint aujourd'hui les 6 milliards (plus de deux fois la totalité du budget du CNRS) ? Atteindra-t-il bientôt les 10 milliards ? Le CIR n'a pourtant guère d'efficacité, il n'est rien d'autre qu'une aubaine fiscale. Même la Cour des Comptes est obligée de le reconnaître ! Le patronat ne fait pas d'effort supplémentaire en matière de recherche. C'est donc l'État qui paie les nouveaux investissements de recherche des entreprises. Certaines, comme Sanofi, qui bénéficient chaque année du CIR, n'hésitent pourtant pas à fermer des centres de recherche.

POUR LA DEFENSE DES SALAIRES ET DE L'EMPLOI

MOBILISONS NOUS POUR UNE SEMAINE D'ACTION

du 9 au 13 décembre 2013 à l'appel de toutes les fédérations de fonctionnaires

<p>ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS</p> <p>THESARDS REJOIGNEZ UN SYNDICAT <i>Intercatégoriel Indépendant Démocratique Unitaire</i></p>	<p>J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T</p> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Corps et grade : _____</p> <p>Adresse du labo ou service : _____</p> <p>Téléphone : _____ Fax: _____</p> <p>Courrier Electronique : _____</p>
<p>SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 -Fax 01 49 58 35 33 -Mèl : sntrscgt@vjf.cnrs.fr web : http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr</p>	